## Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

y compris les objectifs évaluateur CI pour Employée/Employé de commerce CFC, « Services et administrations »

	anche et entreprise ines de compétences opérationn	elles (objectifs particuliers) et compéter	nces opérationnelles (objectifs évaluate	eurs)				
Domaines de compétences		Compétences opérationnelles ->						
▼ opé	rationnelles	1	2	3	4	5	6	7
1.1.1	Gérer le matériel/les marchandises ou des prestations de services	1.1.1.1 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables d'acquérir du matériel et des marchandises conformément aux directives de l'entreprise et aux dispositions légales.	1.1.1.2 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables de stocker le matériel et des marchandises dans les règles de l'art en respectant les directives de l'entreprise.	1.1.1.3 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'organiser les livrai - sons de matériel/marchandises à la satisfaction de la clientèle.				
1.1.2	Conseiller les clients	1.1.2.1 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables de traiter les demandes des clients de manière appropriée en suivant les directives de l'entreprise.	1.1.2.2 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de conduire des entre - tiens avec amabilité et conviction tout en poursuivant des objectifs clairement définis.	1.1.2.3 Obligatoire, FIEc : SLD Sont capables d'effectuer une gestion claire et transparente des données des clients en utilisant de manière ciblée les systèmes et les instruments de l'entreprise.	1.1.2.4 CI Sont capables de préparer des entretiens, d'analyser les besoins des clients, de les conseiller avec justesse et de clore les entretiens avec succès.			
1.1.3	S'occuper du traitement des commandes	1.1.3.1 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables d'effectuer les travaux de manière appropriée et autonome lors de l'exécution des commandes et dans leurs rapports avec les partenaires commerciaux.	1.1.3.2 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables de comparer les résultats avec les objectifs visés, de tenir les carnets de commandes et de projets en cours et de mettre à jour les statistiques.	1.1.3.3 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de réagir de manière polie et professionnelle aux réclama- tions des clients puis de présenter et de réaliser des solutions appropriées.	1.1.3.4 CI Sont capables de traiter les récla - mations des clients et de présenter des réclamations aux partenaires commerciaux.	1.1.3.5 CI, FIEc: PPI et CI Sont capables d'effectuer leurs travaux en appliquant la méthode des 6 étapes.		
1.1.4	Mettre en œuvre des mesures de marke - ting et de relations publiques	1.1.4.1 *Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'analyser le marché et la situation conjoncturelle de leur entreprise dans des domaines centraux.	1.1.4.2 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'utiliser de manière ciblée des instruments de marketing afin d'acquérir et de fidéliser des clients.	1.1.4.3 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'établir des sta - tistiques permettant d'évaluer les programmes d'acquisition et de fidélisation de la clientèle.	1.1.4.4 Optionnel, FIEc: PPI (obligatoire) Sont capables de calculer les coûts de fabrication, le prix de revient et la marge de produits choisis en suivant des indications détaillées.			
1.1.5	Exécuter des tâches relatives à l'administra - tion du personnel	1.1.5.1 Optionnel, FIEc: SLD  Sont capables de traiter les formali - tés d'engagement et de départ du personnel.	1.1.5.2 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables de tenir à jour les données relatives aux heures de tra - vail, aux absences, au personnel et à la gestion des prestations sociales et des prestations salariales accessoires.	1.1.5.3 CI, FIEc: PPI et CI Sont capables de documenter et d'analyser leurs points forts à l'aide des objectifs de formation et de décrire les possibilités et les limites de leur développement professionnel.				
1.1.6	Exécuter des processus financiers	1.1.6.1 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de traiter de manière appropriée les factures entrantes et sortantes.	1.1.6.2 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'ouvrir, d'administrer, de contrôler et de fermer la caisse consciencieusement et avec exac- titude et de tenir le journal de caisse.	1.1.6.3 Optionnel, FIEc: SLD Sont capables d'exécuter la clôture annuelle ou trimestrielle des comptes et de préparer les coeffi - cients économiques clés en vue de leur analyse et de leur évaluation.				
1.1.7	Exécuter des tâches administratives et orga - nisationnelles	1.1.7.1 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables de rédiger correcte - ment et de manière autonome des courriels, des notes, des lettres, des rapports, des textes pour Internet et des procès-verbaux.	1.1.7.2 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de gérer correctement les données et les documents en utilisant un système de sauvegarde et darchivage et en respectant les dispositions légales.	1.1.7.3 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de préparer de manière appropriée et efficace des séances et des manifestations à partir de leur planification jusqu'à leur clôture.	1.1.7.4. Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables de gérer de manière appropriée le courrier entrant et sortant (lettres et paquets).	1.1.7.5 Obligatoire, FIEc: PPI Sont capables d'exécuter des tâches de communication interne (lettres/ bulletins d'information, panneau d'affichage, Intranet, journal d'entreprise).	1.1.7.6 Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables d'acquérir, d'entrete - nir et de gérer le mobilier, le matériel de bureau et les équipements de bureau.	
1.1.8	Appliquer les connais - sances acquises sur sa branche et son entre - prise	1.1.8.1 *Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables d'expliquer les caractéristiques, les particularités et les atouts des produits et services de leur entreprise à l'aide de docu - ments et de modèles clairs.	1.1.8.2 *Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables d'expliquer les caractéristiques, les particularités et les atouts des produits et services des entreprises concurrentes les plus importantes à l'aide de comparai - sons claires et précises.	1.1.8.3 *Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables d'expliquer à un profane les particularités et les aspects les plus importants de leur entreprise.	1.1.8.4 *Obligatoire, FIEc: SLD Sont capables d'expliquer les carac - téristiques et les développements importants de la branche dans laquelle leur entreprise est active en utilisant des outils appropriés.	1.1.8.5 CI Sont capables de présenter les struc - tures de leur formation ainsi que ses objectifs et ses différents éléments. Sont en outre capables de décrire les procédures de qualification de la partie entreprise.	1.1.8.6 Cl Sont capables de décrire sommaire - ment les particularités de l'entreprise et de la branche.	1.1.8.7 CI Sont capables de présenter les produits et les prestations de services de l'entreprise et de décrire les prin - cipaux produits de la concurrence.
1.1.9	Connaissances de la branche spécifiques au groupe d'entreprises « Caisse de compensa - tion AVS »	1.1.9.1–1.1.9.5 Sont capables de présenter l'histoire, les objectifs, les structures et les défis de l'AVS et de la caisse AVS à l'aide de documents clairs et précis.	1.1.9.6–1.1.9.24 Sont capables d'exécuter de manière compétente toutes les tâches relatives aux obligations de s'assurer, de payer des cotisations et de fournir des décomptes ainsi que celles concernant le calcul des prestations AVS et AI en utilisant correctement les documents de référence.	1.1.9.25–1.1.9.26 Sont capables d'exécuter de manière compétente toutes les tâches ayant trait aux prestations complémen taires en utilisant correctement les documents de référence.	1.1.9.27–1.1.9.28  Sont capables d'exécuter de manière compétente toutes les tâches relatives aux allocations pour perte de gain en utilisant correctement les documents de référence.	1.1.9.29–1.1.9.33 Sont capables d'exécuter de manière compétente toutes les tâches relatives aux allocations ALFA/LFA en utilisant correctement les documents de référence.		
1.1.10	Connaissances spéci - fiques au groupe d'en - treprises « Avocats »	1.1.10.1–1.1.10.2  Sont capables de décrire les activités d'un avocat et d'expliquer le secret professionnel.	1.1.10.3–1.1.10.4  Sont capables d'expliquer les domaines juridiques ainsi que le déroulement de la procédure judi ciaire ordinaire.	1.1.10.5–1.1.10.6  Sont capables de décrire les groupes de clients et les groupes d'intérêts du cabinet et de respecter les règles de comportement avec ces derniers.	1.1.10.7–1.1.10.10  Sont capables de citer les échéances, de décrire la gestion de mandats, de fixer des objectifs et des priorités dans l'exécution des tâches, et de gérer l'agenda.	1.1.10.11–1.1.10.12 CIE  Sont capables d'expliquer les règles professionnelles et le code de déon - tologie ainsi que l'organisation des tribunaux et des autorités.		